

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 octobre 2016

PRÉDICATION SUBVERSIVE - (N° 4016)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Tombé

AMENDEMENT

N° 4

présenté par
Mme Kosciusko-Morizet

ARTICLE 3

I. – À l’alinéa 3, substituer aux mots :

« la prédication est »,

les mots :

« est pratiquée une prédication ».

II. – En conséquence, procéder à la même substitution à l’alinéa 7.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.